

# **Le communiqué du conseil des ministres du 27 janvier 2016**

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, ce mercredi 27 janvier 2016, à 10 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat se réjouit de la découverte, par PETROSEN et KOSMOS Energy, d'un important gisement de gaz naturel au puits Geumbeul 1, dans la partie nord du permis Saint-Louis Offshore Profond. Après celle de Cairn Energy, au large de Sangomar, cette deuxième découverte significative est le plus important gisement en Afrique de l'Ouest, car étant constitué d'une large structure répartie de part et d'autre de la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie, avec des réserves estimées à 450 milliards de m<sup>3</sup>. Ces découvertes qui confirment le potentiel du bassin sédimentaire du Sénégal, contribuent au renforcement du renouveau industriel engagé par le Gouvernement à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE).

Dès lors, le Président de la République demande au Premier Ministre, de prendre toutes les dispositions pour la mise en place d'un environnement propice à l'exploitation, la valorisation et l'optimisation des impacts socio-économiques de ces gisements de gaz et pétrole, en termes de création d'emplois, de mise en place d'infrastructures et de développement de compétences de niveau international.

Abordant la politique de jeunesse, le Chef de l'Etat rappelle au Conseil la priorité majeure qu'il accorde, dans le cadre du Sénégal émergent, à l'éducation, la formation professionnelle, l'apprentissage, l'insertion économique et sociale des jeunes, à leur épanouissement, dans le respect de nos valeurs culturelles fondamentales et l'impératif de mettre en œuvre des actions concertées, pour promouvoir leur autonomisation et responsabilisation.

A cet égard, Président de la République demande au Gouvernement de développer le dialogue permanent avec les mouvements de jeunesse, d'accorder une priorité à la réhabilitation de la vie associative, en engageant la rénovation du Conseil national de la Jeunesse tout comme celle du Service civique national, avec des missions renforcées en matière d'insertion socio-économique, de renforcement de la culture civique et de promotion de l'emploi durable.

En conséquence, le Chef de l'Etat insiste sur l'urgence de mettre en œuvre les nouvelles dispositions du Code du travail, relatives au contrat de stage, la nouvelle convention Etat-Employeur, qui doit intégrer l'engagement continu et soutenu du secteur privé, le Projet du Mobilier national et le volet « emploi des jeunes » de « PROMOVILLES ».

Considérant par ailleurs 2016 comme l'année de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, le Président de la République invite le Premier Ministre à procéder, dans le cadre d'une réunion interministérielle, à l'évaluation des dispositifs publics dédiés à l'emploi des jeunes, en prélude au Conseil présidentiel sur la Jeunesse.

Poursuivant sa communication autour de la promotion du Sénégal, comme un pôle culturel international de référence surtout pour la relance du tourisme, le Chef de l'Etat, en sa qualité de Premier Protecteur des arts, des lettres et des artistes, salue la contribution remarquable de ces derniers au rayonnement international, ainsi qu'au développement économique et social du pays. Il invite ainsi le Gouvernement à promouvoir davantage les arts et la culture, à élaborer un agenda culturel national et international consensuel, à veiller au développement et au financement adéquat des industries culturelles, ainsi qu'à la qualité de la création, des productions et prestations artistiques.

Dès lors, le Président de la République demande au Gouvernement de prendre toutes les diligences requises pour la réalisation d'une Ecole nationale des Arts modernes et pour assurer, à travers des statuts adaptés, une gestion optimale des infrastructures, sites et monuments culturels.

Enfin, le Chef de l'Etat indique au Gouvernement l'impératif de finaliser, dans les meilleurs délais, les projets en cours, notamment la Société des droits d'auteurs et des droits voisins (SODAV), de veiller à la promotion dans les ordres nationaux des artistes et hommes de lettres, et au développement d'un système de protection sociale spécial pour les artistes, intégrant l'assurance maladie et la retraite.

Le Président de la République a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en informant le Conseil qu'il prendra part, du 27 au 31 janvier 2016, à Addis-Abeba, au Sommet de l'Union africaine et à la réunion du Comité d'Orientation du NEPAD.

Le Premier Ministre a axé sa communication sur les enjeux et défis de l'Acte III de la décentralisation et de la territorialisation des politiques publiques, avant de rendre compte de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait le point du suivi de la campagne de commercialisation agricole.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a rendu compte de l'état d'avancement des différents projets et réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- le Projet de loi portant création des Centres régionaux des Œuvres universitaires sociales (CROUS) de Thiès, de Bambey, et de Ziguinchor ;
- le Projet de décret fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Autorité du Waqf.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- l'Ambassadeur Paul BADJI, Conseiller des Affaires étrangères principal de classe exceptionnelle, est nommé Secrétaire exécutif du Secrétariat permanent sénégal-gambien, en remplacement de Monsieur Doudou Salla DIOP ;
- Monsieur Mbaye DIOP, Administrateur civil, matricule de solde n° 500 196/G, est nommé Secrétaire général de l'Ecole nationale d'Administration (ENA), en remplacement de Monsieur Mouhamed Mahmoud DIOP, appelé à d'autres fonctions.
- Monsieur El Hadji Souleymane DIOUF, Economiste planificateur, matricule de solde n°618 841/H, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement au ministère de la Culture et de la Communication, en remplacement de Madame Maguette LO BODIAN, appelée à d'autres fonctions ;
- Docteur Babacar THIANDOUM, diplômé en Gestion hospitalière, matricule de solde n° 607 743/G, précédemment Directeur du Centre hospitalier régional de Ourossogui, est nommé Directeur de l'Institut d'Hygiène sociale, en remplacement de Monsieur Ndiouga FALL admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Docteur Bineta Diabel Bâ MBACKE, Titulaire d'un D.E.S.S. en Economie de la Santé, matricule de solde n° 641 102/Z, précédemment Chef de la Division suivi-évaluation à la Direction des Etablissements de Santé, est nommée Directeur du Centre national d'Appareillage orthopédique, en remplacement du Docteur Seydina Ababacar DIOUF, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Docteur Cheikh Sidy Ahmeth Bécaye NIASSE, Administrateur hospitalier, matricule de solde n° 603 207/Z, précédemment Directeur du Centre hospitalier régional de Tambacounda, est nommé Directeur de l'Hôpital Youssou Mbargane Diop de Rufisque, en remplacement de Monsieur Amadou FALL, appelé à d'autres fonctions ;

- Docteur Fatou DIOP, Diplômée en Gestion des services de santé et en droit de la santé, matricule de solde n° 606 084/P, précédemment Chef de la Division Etudes et Réglementation à la Direction des Etablissements de Santé, est nommée Directeur de l'EPS 1 de Mbour, en remplacement de Docteur Mor DIAW, appelé à d'autres fonctions ;
- Docteur Thérèse Aïda Babylas NDIAYE, Gestionnaire des programmes de santé, matricule de solde n° 601 791/H, précédemment Chef du service des Hospitalisations et soins externes de l'Hôpital Général de Grand-yoff, est nommée Directeur du Centre hospitalier régional de Tambacounda, en remplacement de Docteur Cheikh Sidy Ahmeth Bécaye NIASSE, appelé à d'autres fonctions ;
- Docteur Mamadou NDIAYE, Economiste planificateur, matricule de solde n° 517 291/Q, précédemment en service à la Direction des Etablissements de Santé, est nommé Directeur du Centre hospitalier régional de Ourosogui, en remplacement du Docteur Babacar THIANDOUM, appelé à d'autres fonctions.

Le Ministre auprès du Premier Ministre, Porte-parole du Gouvernement.